

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

NET2S SA

Société anonyme au capital de 1.560.206,16 €.
Siège social : 74-80, rue Roque de Fillol, 92800 Puteaux.
408 023 398 R.C.S. Nanterre.

I. — Comptes annuels 2008 et comptes consolidés 2008.

Les comptes annuels provisoires pour l'exercice clos le 31 mars 2008 et les comptes consolidés du groupe Net2S publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 6 août 2008 (Bulletin n°95 référence : 0811126), ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 septembre 2008.

Additif aux comptes annuels parus aux *Bulletins des Annonces légales obligatoires* du 6 août 2008 (bulletin n°95 référence : 0811126).

II. — Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

(Exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008)

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de quinze mois clos le 31 mars 2008, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Net2S S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Faits caractéristiques de l'exercice – changement de date de clôture" de l'annexe relative à la comparabilité des comptes.

2. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— La note 2.8 de l'annexe présente les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables retenus par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

— Comme décrit dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels, votre société peut être amenée à constituer des dépréciations sur titres de participation lorsque leur valeur d'utilité, appréciée notamment en fonction des perspectives de rentabilité, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

Nos travaux ont constitué à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction, et à comparer ces estimations par rapport aux réalisations des périodes précédentes. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

— Comme décrit dans les notes 2.4 et 2.7 de l'annexe aux comptes annuels, votre société peut être amenée à constituer des provisions pour dépréciation de ses créances clients lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, ainsi que des provisions pour risques et charges, que des événements survenus rendent probables, nettement précisées quant à leur objet, et qui ont pu être estimées de manière fiable.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse mise en place par votre société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen de la situation à la date de notre intervention. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

— La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;

— La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Courdimanche et Paris-La Défense, le 25 juillet 2008.

Les Commissaires aux Comptes :

Maxence Rossignol:

Ernst & Young Audit:

Any Antola.

0814695